

REBRANDING AFRICA FORUM

2015

INVESTIR EN AFRIQUE, ENTREPRENDRE POUR L'AFRIQUE

50

idées &
secteurs clés

Thierry HOT

Fred EBONGUE MAKOLLE

Emmanuel BABISSAGANA

SAMORI MÉDIA CONNECTION

INVESTIR EN AFRIQUE,
ENTREPRENDRE POUR L'AFRIQUE

50

idées &
secteurs clés

INTRODUCTION

Avec pour thème directeur « L'émergence de l'Afrique, à quel prix ? », la première édition du *Rebranding Africa Forum* (RAF) s'était assignée comme objectif d'explorer les voies et moyens permettant de relever les défis et surmonter les obstacles qui endiguent ou retardent l'émergence de l'Afrique. Un pari plutôt réussi, notamment grâce à l'ingéniosité de l'équipe dirigée par son promoteur, Thierry Hot, à l'expertise et aux échanges des nombreuses personnalités réunies pour la circonstance, universitaires, politiques, investisseurs, chefs d'entreprises, institutions bancaires et internationales, etc. A l'issue du Forum, il est apparu que l'émergence était un processus holistique ou intégral, impliquant des facteurs sociaux, politiques, culturels, adossés à une infrastructure économique solide. Aussi la deuxième édition s'est-t-elle donnée pour ambition de plancher sur les voies et moyens de doter le continent d'une infrastructure économique à la hauteur de ses aspirations à l'émergence. D'où le thème de cette deuxième édition : « **Investir en Afrique, Entreprendre pour l'Afrique** », avec pour invité d'honneur le Sénégal, représenté par une forte délégation conduite par le Premier ministre Mahammed Dionne.

Grâce aux années de croissance économique qui s'enchaînent sur le continent, l'on observe un retour en force de l'Etat sur la scène des investissements. Comment modéliser et canaliser ce retour de l'Etat investisseur en Afrique, de manière à pérenniser et rendre plus inclusive la croissance économique ? Comment articuler et promouvoir des partenariats gagnants-gagnants entre investisseurs publics et privés, et dans quels secteurs ? Comment identifier et relever les défis susceptibles de rendre les économies africaines davantage attractives pour les investisseurs et entrepreneurs nationaux et internationaux ? Quels sont les secteurs prioritaires vers lesquels doivent prioritairement être orientés les investissements en Afrique, et selon quelles modalités ? Quelles mesures structurelles adopter pour favoriser l'émergence et la consolidation d'un entreprenariat local fort et dynamique ? Et, *last but not least*, au regard de l'importance de l'image et de la communication aujourd'hui, comment mieux promouvoir médiatiquement les atouts économiques du continent ?

Précédées d'un *business dinner* réunissant notamment entrepreneurs et investisseurs africains et internationaux le 16 octobre, ces questions, entre autres, ont alimenté la réflexion et les échanges entre personnalités et experts venus des quatre coins du monde tout au long de la journée du 17 octobre 2015 ; une journée clôturée par une soirée de gala qui a vu la remise des *Rebranding Africa Awards* à des personnalités et jeunes talents distingués du continent. L'esquisse de réponses à ces questions est reprise dans le présent guide, repartie sur quatre chapitres, en 50 points et secteurs clés qui dessinent avec réalisme et objectivité les contours d'une véritable boussole de l'investisseur et de l'entrepreneur en Afrique, et surtout pour l'Afrique.

A - Les Préalables

1- La paix et la sécurité

Il existe certes des personnes, voire des Etats, qui ont fait de la guerre leur business par excellence, tant elle se prête à toutes sortes de trafics, de ventes d'armes et d'activités prédatrices. A l'exception des entreprises macabres liées à l'économie de guerre, toute initiative économique requiert, comme condition sine qua non de développement la paix et la sécurité. Il ne s'agit pas simplement de l'absence de conflit armé (paix des armes), mais aussi de la paix civile ou sociale, qui garantit la stabilité, la sécurité et donc la prospérité des affaires. Aucun entrepreneur ou investisseur n'ira risquer ses fonds dans un pays en guerre ou structurellement en ébullition sociale.

2- Le respect de l'Etat de droit

Par Etat de droit, il faut entendre, notamment, le respect de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Il garantit l'égalité de traitement, de chances ou d'opportunités à tous, et en l'occurrence à tous les acteurs économiques. Cela se traduit, entre autres, par un accès équitable aux informations et opportunités économiques existantes, l'établissement de normes et procédures claires et transparentes qui régissent les affaires et notamment l'attribution des marchés publics ou autres permis d'entreprendre, un traitement équitable d'éventuels différends devant des juridictions crédibles, etc. Telles sont quelques-unes des garanties inhérentes à l'Etat de droit, et qui constituent autant de préalables à l'essor de l'investissement et de l'entreprenariat.



3- Un cadre des affaires stable et viable

Il s'agit d'un cadre des affaires régi par des normes ni trop rigides ni trop fluctuantes, de manière à garantir aux investisseurs et entrepreneurs une visibilité ou prévisibilité économique suffisamment claire, à moyen voire à long terme. Des normes trop rigides nuisent en effet à la nécessaire résilience face au dynamisme économique ambiant, de même que des normes trop fluctuantes effraient les investisseurs soucieux de stabilité et de prévisibilité.

4- L'identification des secteurs porteurs ou à fort potentiel de rentabilité économique et sociale

Il peut a priori sembler curieux d'indiquer ici un préalable qui va de soi ou relève du simple bon sens économique. La raison de cette indication se trouve cependant dans un certain nombre de difficultés que l'on rencontre encore sur ce point dans beaucoup d'Etats africains. Elles portent d'une part sur l'accès aux données lorsqu'elles existent, et d'autre part, sur la fiabilité de ces données. Bien souvent, faute d'expertise locale, de moyens ou de volonté politique, les données portant sur les différents secteurs économiques sont soit partielles, soit inexistantes, soit inaccessibles à tous. Cela est encore plus marqué dans le domaine des ressources naturelles. Ici l'exploration revient généralement aux grandes multinationales. Ce sont elles qui informent ensuite les Etats concernés de leur potentiel, en fournissant des données estimatives sans que ces Etats puissent en vérifier la véracité, et donc apprécier adéquatement les contreparties à concéder dans l'exploitation de ces ressources. La maîtrise des données et du potentiel économiques est un préalable indispensable à l'équité des contrats, et à la pondération des investissements.

5- Une bonne connaissance du secteur d'activité choisi

Il s'agit ici simplement de rappeler que chaque secteur d'activité a ses spécificités, ses us, ses « normes » non écrites qu'il faut connaître avant de s'y lancer. Il importe de ne pas se limiter aux données officielles et aux formes instituées, et de rechercher, via les connexions indiquées, les informations et conseils appropriés pour assurer le succès de son entreprise ou la rentabilité de son investissement. Et selon les secteurs, une intense et complexe activité préalable de lobbying peut parfois s'avérer nécessaire.

6- La prise en compte des réalités socioculturelles et politiques

Chaque société a ses réalités culturelles et politiques qui déteignent directement ou indirectement sur l'activité économique. Il importe donc de connaître ces réalités pour être culturellement en phase avec l'environnement dans lequel on investit, au risque d'échouer. Cette connaissance des réalités culturelle et politique est en effet déterminante dans le choix du secteur d'activité et d'éventuels partenaires locaux, la gestion des ressources humaines et des relations sociales, l'accompagnement ou le coaching, ainsi que pour de bonnes relations avec les décideurs politiques locaux.

7- Disposer d'un business plan bancable et réaliste

La prise en compte des lignes qui précèdent permet ensuite d'élaborer un business plan bancable et réaliste, qui intègre les différents paramètres spécifiques qui jalonnent et structurent le processus menant à la décision d'investir ou d'entreprendre en Afrique. Ces paramètres permettent d'apprécier de manière pertinente l'essentiel des risques réels et potentiels ainsi que les moyens de les domestiquer : les questions de conformité, de rentabilité à court, moyen et long terme, entre autres, toutes choses qui garantissent à l'investisseur ou à l'entrepreneur une assurance raisonnable de succès. En outre, les détenteurs d'un business plan intégrant les préalables sus évoqués se donnent le maximum de chance de satisfaire aux exigences de financement. Car le RAF 2015 l'a mis en lumière, l'un des grands problèmes de l'entreprenariat en Afrique c'est le financement. Et de nombreux jeunes entrepreneurs se lancent dans l'aventure dépourvus de business plan bien ficelé et crédible, ce qui les prive fatallement de financements nécessaires au développement de leurs projets, dont certains sont pourtant très prometteurs.



B - Le rôle de l'Etat

8- Crée un environnement propice à l'entreprenariat et attractif pour les investisseurs

Chaque Etat devrait veiller à créer les conditions sociales, économiques et politiques propices au développement des affaires. L'instabilité sociale, l'incertitude politique ou encore l'imprévisibilité économique ne font en effet pas bon ménage avec les affaires. Il importe donc pour chaque Etat de prendre les mesures appropriées, y compris sur le plan fiscal, pour rendre l'environnement économique viable et attractif.

9- Crée les conditions de migration du secteur informel vers l'économie formelle

L'économie informelle occupe une place prépondérante dans les économies africaines, parfois jusque 90% du champ économique. Ce qui représente un manque à gagner énorme en termes de rentrées fiscales pour l'Etat. En outre, 80 à 90% des entreprises appartiennent à la mésofinance et sont donc exclues du secteur bancaire classique pour leur financement, ce qui constitue un sérieux handicap pour leur développement et par conséquent pour les économies africaines. Il est donc impératif que les Etats africains prennent à bras le corps cette situation et formulent des solutions adaptées à chaque contexte.

10- Garantir l'autonomie des politiques économique et monétaire

Les économies africaines sont majoritairement aliénées, parce que prioritairement tournées vers la satisfaction des besoins extérieurs. Or en basant leurs économies sur l'exportation des produits dont le cours est décidé ailleurs, par les acheteurs et non les vendeurs, les Etats africains se condamnent à manquer d'autonomie en matière de politique économique. On le voit avec les fluctuations des cours du pétrole qui contraignent des pays comme l'Angola à recourir au FMI. L'autre facteur d'aliénation est la tutelle économique et monétaire sous laquelle vivent encore bon nombre d'Etats africains, notamment ceux arrimés à l'Euro via le Franc CFA. Il est donc essentiel que les Etats africains envisagent ensemble et progressivement, les conditions d'une émancipation économique et monétaire. C'est toute la problématique de l'intégration qui est ici en jeu.

11- Garantir la compétitivité des entreprises locales



Le RAF 2015 a une fois de plus insisté, exemples à l'appui, sur le fait que dans une économie mondiale inexorablement ouverte, l'Afrique ne pouvait relever le défi de la compétitivité que par le biais de l'intégration économique, face à la concurrence des grandes puissances économiques. « *L'Afrique a 54 têtes mais un même estomac* ». « *On continue à se complaire dans un nationalisme primaire à l'heure de la globalisation...* ». « *En Ethiopie, il est plus facile d'importer un container de Chine ou du Japon que du Sénégal* ». « *Le problème du made in Africa c'est l'Afrique elle-même. Si je fabrique en Chine et j'exporte en Côte d'Ivoire, je paie dix dollars, mais si je produis au Congo pour exporter en Côte d'Ivoire, je paie 40 dollars. On espère que ces barrières douanières seront un jour levées.* ». « *Une ouverture des marchés africains pourrait accroître le PIB de plus de 60 milliards de dollars/an, soit plus de 20 fois l'aide au développement. Il en est de même de l'ouverture du ciel africain, qui boostera la mobilité et le commerce intra-africains* ».

Autant d'images et de citations fortes qui ont animé le RAF 2015, et montrent à quel point la levée des barrières douanières et économiques, l'intégration du secteur bancaire, l'harmonisation des législations et réglementations économiques sont impératrices pour l'Afrique. Elles permettraient, entre autres, de se passer de l'aide par les vertus du partenariat, de relever plus aisément les nombreux défis sociaux, économiques, énergétiques, structurels et infrastructurels actuels du continent. Un marché unique et intégré, une large zone de libre échange permettraient à

l'Afrique de tirer dès à présent les énormes bénéfices d'un marché intérieur estimé à 3 milliards d'habitants en 2050 et plus de 4 milliards en 2100, soit plus de 38% de la population mondiale. Avec un tel marché, qui ne va pas sans défis majeurs, l'Afrique a donc potentiellement les moyens de résister à la concurrence des grandes puissances et, à défaut, de développer, via des politiques keynésiennes, des alternatives viables au néolibéralisme qui aujourd'hui l'étouffe. Seule fait ici défaut une réelle volonté politique.

12- Investir dans des projets structurants

Ces projets dans lesquels l'Etat doit prioritairement investir, en partenariat avec le secteur privé, concernent essentiellement les infrastructures, routières, portuaires, aéroportuaires, énergétiques, etc., qui constituent les piliers de toute émancipation économique. Il s'agit par ce biais de viser également la transformation structurelle de nos économies. Il n'est pas normal que l'Afrique soit le champion des ressources naturelles mais importe tout ou presque à des prix fort élevés. Les Etats africains doivent créer les synergies nécessaires pour franchir le cap de la transformation locale des matières premières, afin de créer plus d'emplois et d'en tirer une plus grande valeur ajoutée. Car comme l'a rappelé le Premier ministre du Sénégal, invité d'honneur du RAF 2015, « *c'est un crime d'exporter nos matières premières car on brûle nos emplois* ».

13- Stimuler la créativité économique et l'innovation technoscientifique

L'idée ici est d'amener les Etats Africains à s'inspirer notamment des *Rebranding Africa Awards* pour créer des Fonds significatifs et des prix spécifiques consacrés à la promotion de l'innovation et de la créativité. C'est dans cette voie que se situe l'avenir d'un continent qui ne doit pas nécessairement franchir les étapes du développement empruntées par les autres pour s'émanciper. Via l'innovation et la créativité, l'Afrique peut créer ses propres voies et solutions aux défis multiples qu'elle doit affronter aujourd'hui et plus encore demain. La vulgarisation d'Internet, une meilleure articulation entre formations et besoins spécifiques, ainsi que des synergies appropriées à chaque secteur sont également des mesures à envisager. Sur ce plan, on ne dira jamais assez que l'Université panafricaine est précisément l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, car elle repose majoritairement sur des financements non africains. Il est absurde de penser que d'autres puissent véritablement financer l'émancipation de l'Afrique dans un contexte d'impitoyable concurrence économique.

14- Développer des partenariats innovants

La ruée vers l'Afrique aujourd'hui offre au continent une opportunité inédite de diversifier ses partenaires, de faire donc davantage jouer la concurrence à son profit, et surtout d'innover dans la nature de ses partenariats, notamment avec les pays émergents. Ces pays sont en essor et donc plus demandeurs de ressources, et surtout moins enclins à recourir à la force ou à la déstabilisation aux fins de prédatation. Il y a là une formidable opportunité pour intégrer autant que possible des innovations dans les partenariats négociés, notamment des transferts de technologie indiqués, à travers des formations spécifiques.

15- Veiller à la bonne gouvernance

La croissance ne suffit pas à elle seule pour assurer le décollage de l'Afrique ; il faut aussi de la bonne gouvernance, afin que cette croissance soit inclusive et se traduise donc de manière concrète par l'amélioration des conditions de vie de chaque Africain. Par-delà les différentes définitions et acceptations qui lui sont attribuées, la bonne gouvernance, pour l'Afrique, s'entend prioritairement d'un certain nombre de facteurs et pratiques dont notamment :

- **Personnes moralement intègres à la tête d'institutions fortes.**
- **Prévention et répression effective de la corruption et des détournements des biens publics.**
- **Évaluation régulière et indépendante des politiques publiques menées à tous les échelons, en vue d'un meilleur suivi.** Le mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) en est un exemple, il est censé accompagner la renaissance de l'Afrique. Malheureusement, tous les garde-fous qu'il a mis pour protéger la démocratie ont été démantelés, y compris à la Banque africaine de développement, comme l'a mis en lumière le RAF. Mais les africains savent désormais ce qu'ils veulent et ne laisseront pas cet effritement des garanties démocratiques continuer, si les responsables politiques n'y remédient pas.
- **Maîtrise des déficits et de l'endettement publics.**
- **Affectation et mobilisation adéquate des ressources intérieures disponibles.** L'Afrique souffre d'un problème de financement de son développement. Pour être

durable, celui-ci doit reposer autant que possible sur des ressources locales. Il est impératif de mobiliser nos réserves et nos ressources ; le tiers de nos réserves (500 milliards de dollars) est investi à l'extérieur ; il faut inverser cette tendance. Un effort domestique est requis, à travers nos fonds de pension, nos instituts publics et privés.



- Lutter efficacement contre la fuite des capitaux et l'évasion fiscale.

L'Afrique perd plus de 50 milliards de dollars US par an, en raison des flux financiers illégitimes, une somme dont nous avons besoin pour construire nos infrastructures. Nous devons combattre ces flux et essayer de récupérer cet argent dans les banques dont on ne parle jamais ou presque.

- Gestion concertée des richesses nationales et responsabilité devant les gouvernés.

Il s'agit ici de passer du mode pyramidal de gouvernement, avec au sommet les politiques omnipotents et omniscients, à un mode de gestion en réseau, qui associe les destinataires des politiques à mener. C'est l'idée aussi d'une plus grande décentralisation. Ce n'est peut-être pas un hasard si l'une des premières économies africaines est un Etat fédéral...

- Respect des droits de l'Homme et promotion de la démocratie.

Ce sont deux piliers sans lesquels la croissance économique restera une vue de l'esprit pour de nombreux Africains, car ils garantissent une répartition équitable des ressources disponibles et un respect de la volonté populaire. Les remous politiques

en cours sur le continent montrent que les peuples y sont de plus en plus sensibles, et veulent plus que jamais être acteurs et non plus objets de leur propre histoire.

16- Articuler croissance économique et croissance démographique : capitaliser le dividende démographique



Les prophètes d'une Afrique mal partie s'appuient notamment sur le décalage entre croissance économique et croissance démographique sur le continent. Avec une population estimée à plus de 4 milliards à l'horizon 2100 et déjà 3 milliards dès 2050, l'Afrique va en effet au-devant de défis démographiques uniques et sans précédent dans le monde. Elle doit donc sans délai instaurer des politiques visant à rétablir progressivement l'équilibre entre les ressources disponibles et la population galopante, trouver des financements innovants et indiqués pour que la croissance démographique n'absorbe tous les gains de croissance économique et ne se transforme effectivement en catastrophe annoncée. On doit préalablement se donner les moyens de nourrir, loger, soigner ces milliards de bouches à venir, afin qu'elles se transforment en force de production et de développement par la suite. Cela n'est envisageable que par le biais de synergies intra-africaines, car aucun Etat isolé n'y parviendra seul, dans un environnement ouvert et concurrentiel comme l'est inexorablement notre monde.

17- Augmenter le pouvoir d'achat et réduire les disparités socio-économiques

Il est indispensable que les fruits de la croissance économique en cours sur le continent soient équitablement redistribués aux populations, afin d'augmenter leur pouvoir d'achat. Car ces fruits sont de manière générale concentrés entre les mains d'une minorité, ce qui accentue les disparités et fait de l'Afrique un brasier social permanent. En outre, l'augmentation du pouvoir d'achat des populations comporte des avantages comparatifs incalculables pour nos pays (santé, éducation, formation, innovation, production, consommation, et au bout du compte consolidation de la croissance et émancipation économique et politique, etc.), au point qu'on ne peut que condamner de manière absolue la confiscation des richesses nationales par des minorités.

18- Combattre la pauvreté et l'analphabétisme

Les émeutes dites de la faim de 2008 constituent en réalité les prémisses des révoltes sociales que couve le développement de la pauvreté consécutif à la mauvaise gestion des ressources nationales et à leur confiscation par des minorités régnantes. Or comme l'a justement mis en lumière le prix Nobel d'économie Amartya Sen, les famines ne surviennent pas dans les démocraties, notamment en raison de l'exigence de rendre des comptes aux gouvernés, du respect de leurs droits et aussi d'une exigence plus grande de transparence dans la gestion des deniers publics et des ressources nationales. Aussi l'indispensable combat contre la pauvreté en Afrique a-t-il pour corollaire nécessaire le développement de la démocratie, qui implique fondamentalement le droit à l'éducation et donc la lutte contre l'analphabétisme. Cela est d'autant plus indispensable que pauvreté et analphabétisme sont les deux piliers essentiels qui alimentent la montée de l'extrémisme et facilitent le recrutement des mouvements terroristes en plein essor sur le continent.

19- Développer un système approprié de sécurité sociale

Les Programmes d'ajustement structurels (PAS) imposés par les institutions de Betton Woods ont eu des conséquences désastreuses sur les politiques sociales des Etats africains. Elles ont été systématiquement démantelées, avec en outre un dégraissage massif des effectifs dans l'administration publique, première pourvoyeuse d'emplois dans des pays peu industrialisés comme les nôtres. Cette déprotection sociale a depuis lors plongé de larges pans de la population dans la

misère, et ceux qui le peuvent n'en finissent pas d'emprunter les routes migratoires au prix bien souvent de leurs vies. L'Afrique assiste ainsi comme impuissante à la dépossession de ses forces vives, qui tantôt migrent, tantôt meurent dans l'aventure migratoire, ou s'éteignent à petit feu sur place faute de moyens pour se soigner, se nourrir, se loger décemment, etc. Or ce sont là des besoins élémentaires pour tout être humain, des préalables à toute activité humaine viable. Le premier capital de tout travailleur c'est la santé. Or en Afrique, même des hauts cadres meurent encore faute de moyens suffisants pour subvenir aux soins médicaux qui demeurent onéreux, quand ils existent ou sont à portée. Il importe donc que nos Etats développent, grâce aux fruits de la croissance, des voies de restauration des politiques sociales qui seules peuvent garantir l'intégration sociale et la durabilité des progrès économiques que nous faisons aujourd'hui.

20- Investir dans la culture et les cultures locales

La Culture n'a jamais été aussi importante sur le plan politique pour comprendre la complexité du monde. Le RAF 2015 a ainsi permis de voir que la mondialisation aujourd'hui, c'est fondamentalement celle d'une culture, libérale, individualiste, mercantiliste, dominatrice voire prédatrice, etc.

Il n'est dès lors pas étonnant que l'Agenda 2030 pour le développement durable redonne à la culture son rôle majeur, puisque la moitié des 17 objectifs de développement durable se réfère à la culture. La culture est ainsi mise au cœur des politiques de développement ; elle se révèle comme la matrice de tout développement endogène et durable, celle qui le structure sur la base d'une vision du monde, de manières d'être et de faire spécifiques. Il importe par conséquent que les dirigeants africains s'interrogent sur la place et le rôle faits à la culture dans leurs politiques, au regard des budgets qu'ils y consacrent. Seul un investissement conséquent dans la culture, et notamment le développement des cultures locales, dans tous les sens que revêt cette expression, fournira à l'Afrique les bases endogènes d'un développement qui ne soit pas une simple greffe vulnérable aux multiples aléas et à l'usure du temps, mais une authentique émergence irréversible et inscrite dans les gènes culturels du continent.

21- Equilibrer l'investissement entre les villes et les campagnes

L'exode rural comporte l'inconvénient d'accentuer les problèmes urbains relatifs à l'emploi, au logement, à la sécurité, à la mobilité, etc. Pour la prévenir ou tout au moins l'atténuer et la canaliser, il faudrait notamment stimuler le développement des zones

rurales par des politiques spécifiques. Mieux fournies en infrastructures hydrauliques, électriques, sanitaires et en équipements agricoles, les populations rurales engorgeraient moins les villes et, bien au contraire, produiraient et alimenteraient davantage celles-ci.

22- Favoriser l'investissement et l'entreprenariat des diasporas africaines



Plusieurs rapports indiquent que les fonds envoyés par les diasporas africaines sont de loin supérieurs à « l'aide publique au développement ». Mais le constat est aussi fait que mieux canalisés et mieux investis, ces fonds contribueraient davantage au développement de l'Afrique. Aussi un plaidoyer grandissant a-t-il émergé en faveur d'une implication plutôt structurelle des diasporas africaines dans les politiques de développement, afin que pour chaque secteur, soit envisagées les synergies et collaborations possibles. Il s'agit donc de cesser de traiter les diasporas avec méfiance ou comme des adversaires, mais de les considérer plutôt comme de véritables partenaires, ce qu'ils souhaitent et peuvent par ailleurs être dans leur immense majorité, au regard de leurs compétences et de leurs moyens. C'est pourquoi l'idée embryonnaire des ministères chargés des diasporas mérite une considération plus attentive de la part des dirigeants africains.

C - Le rôle des acteurs privés et sociaux

23- Veiller au respect des acquis et des accords sociaux, politiques et économiques

La vigilance citoyenne et démocratique que doivent exercer les partenaires sociaux, afin de préserver une gestion saine et une redistribution équitable des ressources nationales, ainsi que le respect des droits fondamentaux des travailleurs sont des exigences fortes. Les révolutions sociales qui ci et là ont eu raison de dictateurs que l'on avait fini par croire inamovibles sont un signe encourageant de ce point de vue. Mais la rareté et la faiblesse des syndicats en Afrique constituent par contre, à cet égard, un handicap énorme à surmonter sans délai.

24- Développer les structures de financement des PME

Les PME occupent 50% de l'emploi et 80% à 90% de l'économie. Mais le plus grand obstacle qu'elles rencontrent est celui du financement, à la différence des petites et des grandes entreprises qui rencontrent moins cette difficulté. D'où l'importance de créer des moyens innovants et des structures spécifiques adaptées à leur taille. Tel est le rôle des institutions bancaires, et une politique sociale appropriée devrait davantage les inciter à le remplir. C'est aussi le rôle de l'Etat-investisseur, qui devrait utiliser, entre autres, l'arsenal des marchés publics comme levier stratégique pour promouvoir l'entrepreneuriat, en priorité les PME. Une utilisation judicieuse de la commande publique, qui représente en Afrique, en moyenne, 50% des dépenses publiques (ou 7,5% du PIB), peut amplifier le rythme d'expansion des entreprises. Au Kenya par exemple, le gouvernement a une politique d'approvisionnement préférentielle qui prévoit de consacrer 30 % des dépenses à des entreprises appartenant à des jeunes, des femmes ou des personnes handicapées. C'est un exemple à suivre et à développer sur le continent.



25- Développer des fonds d'investissement

Pour booster l'activité économique et mobiliser opportunément l'épargne locale, les acteurs privés, au besoin en partenariat avec l'Etat-investisseur, devraient davantage développer des fonds d'investissements. Ils accélèrent le développement et solidifient le tissu économique local, car aucun décollage économique n'est envisageable sans une économie locale forte.

26- Développer les fonds de garantie

Les fonds de garantie ont pour but de faciliter l'accès des entreprises, et notamment des PME, au financement. Pour 40% des PME par exemple, l'accès au financement est l'obstacle majeur à la croissance. D'où l'intérêt de développer des fonds de garantie pour assurer la survie et la croissance des entreprises sur le continent. C'est dans cette voie que s'est notamment lancée AGF (*African Garantee Fund*), qui contribue à amoindrir le risque des institutions financières dans le recouvrement de leurs crédits. Ce qui facilite ainsi le financement de nombreux projets. AGF a noué des partenariats avec 60 institutions de financement et 350 PME dans 29 pays en Afrique subsaharienne. Un exemple à promouvoir et à vulgariser en Afrique.

27- Intégrer la notation financière

Les questions de l'investisseur potentiel tournent généralement autour de trois préoccupations : l'opportunité d'investir, le retour, et le risque de perte. Trois évolutions sur le continent permettent d'y répondre de mieux en mieux : l'introduction des agences de notation financière, les fonds d'investissements et le développement des bourses.

La notation financière, en particulier, a permis aux entreprises de mieux gérer et améliorer leur santé financière, et d'emprunter ainsi à des taux plus bas, sans garantie d'Etat grâce à une meilleure notation par des agences agréées. La notation procure en effet une meilleure visibilité aux investisseurs. Elle est adaptée aux réalités locales, car l'interprétation du risque vue de Paris ou New-York diffèrent du point de vue local ; c'est la plus grande valeur ajoutée de l'expertise de la notation locale, qui est par conséquent à promouvoir sur tout le continent.

28- Travailler à une plus grande inclusion bancaire

Dans le même ordre d'idée, il importe de développer les synergies bancaires en Afrique. En pleine résonance avec le développement économique du continent, le secteur

bancaire, principal financier de l'entreprise, est en pleine croissance en Afrique, avec une forte progression des actifs ; bien que le taux de bancarisation moyen (18%) est encore relativement faible comparativement à d'autres régions (28% en Asie et en Amérique Latine et 44% en Europe). Mais le secteur bancaire en Afrique reste encore fragmenté et quelque peu distant de la demande croissante en financement d'investissement des entreprises.

Il faut corriger ce hiatus en développant une autre forme d'intermédiation financière qui réconcilierait la banque avec la finance, et qui allierait la culture du risque avec celle de la rentabilité. La résolution de cette asymétrie requiert une plus grande inclusion financière favorisant la promotion de nouvelles technologies, comme la banque mobile ainsi qu'une plus grande consolidation et syndication bancaire pour générer de réels rendements d'échelle afin de financer des opérations de taille.

29- Accorder plus de responsabilités aux femmes



Il est difficile d'envisager la question de l'entreprenariat en Afrique sans aborder celle spécifique des femmes, dont les atouts en la matière n'en finissent pas de convaincre. Gestion prudente et remarquable des ressources, dynamisme économique indéniable, sécurité et fiabilité des initiatives économiques, prise de risque raisonnable, efficacité managériale avérée et résultats financiers quasiment assurés, les femmes se révèlent jour après jour comme des piliers incontournables du développement économique de l'Afrique. En leur accordant plus de responsabilités, l'Afrique risquera moins d'aventures ou plutôt de mésaventures économiques, et avancera plus sûrement sur la voie de son émergence.

30- Diversifier l'investissement et l'entreprenariat

Cette exigence vaut aussi bien pour l'Etat-investisseur que pour les acteurs privés. Le premier a jusqu'ici entretenu une préjudiciable dépendance vis-à-vis des seules matières premières dont il n'a pas la maîtrise des prix. Ce qui entretient une grande vulnérabilité des économies africaines, en témoigne aujourd'hui la chute des cours du pétrole et d'autres matières premières.

L'entreprenariat est pourtant devenu aujourd'hui une réalité que les Africains embrassent avec un engouement sans cesse grandissant. L'Afrique comporte le plus grand nombre de secteurs et d'activités naissantes ; le Nigéria figure logiquement en tête dans ce classement. Il importe donc pour les acteurs privés notamment d'investir et de s'investir dans ces divers secteurs économiques en émergence et à fort potentiel, de manière à réduire autant que possible la vulnérabilité de nos économies.

D - Les secteurs clés

Les lignes qui précèdent ont mis en lumière le fait qu'en raison de la croissance économique en cours sur le continent, foisonnent de nombreuses activités économiques que l'on ne saurait relever ici dans le détail. Il nous suffira d'en indiquer les secteurs clés. Le RAF 2015 permet d'en retenir notamment 10, que l'on se propose ici de restituer, brièvement, à commencer par l'agro-industrie.

I-L'AGRO-INDUSTRIE

31- Investir dans l'industrialisation

L'explosion démographique en cours sur le continent rend indispensable le franchissement du cap de l'industrialisation, et prioritairement dans le secteur agricole. L'Afrique ne parvient pas encore à nourrir toutes ses populations aujourd'hui, et le sera encore moins demain si elle ne franchit ce cap. C'est donc un secteur à fort potentiel, pour autant qu'il soit encadré et bien orienté. Raison pour laquelle il fera l'objet d'une attention spécifique lors de l'édition 2016 du RAF.

32- Viser prioritairement le marché africain en pleine explosion

Le marché africain est en pleine expansion, au regard de sa population galopante. Plutôt que de continuer à se focaliser donc sur les cultures vouées à l'exportation dont on ne maîtrise guère les prix, les investisseurs et entrepreneurs africains devraient par conséquent davantage se déployer dans la production industrielle et la commercialisation des produits de grande consommation locale.

II-LE FONCIER

33- Préserver et valoriser le capital foncier

L'un des atouts majeurs de l'Afrique, c'est l'étendue de ses terres, à usage multiforme. Le continent dispose par exemple de la plus importante réserve de terres arables au monde. La terre est par conséquent un enjeu d'avenir en Afrique, pour autant que les Etats sachent en réglementer l'affectation et l'usage, et y investissent eux-mêmes prioritairement pour résoudre les problèmes d'alimentation, de logement, ou encore d'infrastructures, etc. auxquels ils seront plus que jamais confrontés.

III – LES RESSOURCES NATURELLES

34- Un secteur florissant à moderniser



L'exploitation des ressources naturelles constitue la principale source de revenus de nos Etats, qui ont sur cette base développé des économies de rente. La transformation de ces ressources sur place constitue, en plus de leur diversification, une opportunité d'investissement à fort potentiel de rentabilité, et en premier lieu pour l'Etat-investisseur lui-même. Mais le secteur des ressources naturelles, à l'instar du sous-secteur minier, souffre d'un problème de sous-investissement et de mauvaise gouvernance. Il ne crée pas suffisamment d'emplois car peu intégré à l'économie locale et parfois non intégré au budget national. Il demeure caractérisé par un flou normatif et un manque de transparence et d'équité dans les contrats, toutes choses qui repoussent encore bon nombre d'investisseurs et auxquelles les Etats africains doivent remédier en modernisant ce secteur clé pour nos économies.

A titre d'exemple, aucune compagnie minière n'émet des obligations au plan national ; on doit donc pouvoir lever plus de fonds sur le continent ; mais le problème est celui de la transparence de ces entreprises. Il faut aussi ouvrir l'actionnariat dans ces entreprises. Cela permettra aux populations de s'impliquer aussi concrètement dans le développement du secteur minier.

L'Afrique est championne du monde des ressources naturelles, pétrole, gaz, or, diamant, cuivre, coltan, bauxite, caoutchouc, cacao, café, etc. L'investisseur a plutôt l'embarras du choix dans ce domaine, même si l'Afrique n'en tire pas encore les bénéfices escomptés.

IV – LES INFRASTRUCTURES

Avec les ressources naturelles, les infrastructures constituent l'un des secteurs à très fort potentiel sur le continent, car tout ou presque y est à faire, qu'il s'agisse des infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, énergétiques, hydro-électriques, sanitaires, etc. Ce déficit en infrastructures constitue en outre un frein énorme au développement des entreprises et à l'industrialisation du continent, dont les besoins sur ce plan iront sans cesse grandissants, avec la démographie et l'urbanisation galopantes. Relevons ici juste quelques données et statistiques, afin de donner une idée du potentiel pour chacun de ces secteurs.

35- L'eau

Le taux d'accès à l'eau potable en Afrique est de 60% (50% en milieu rural), alors qu'il est en moyenne de 87% dans le monde. Cette situation varie toutefois d'une région à l'autre sur le continent. Les taux d'accès aux services d'alimentation en eau potable et de l'assainissement de l'Afrique subsaharienne sont les plus bas au monde. En effet les infrastructures au sud du Sahara sont en général peu développées et ne permettent réellement d'utiliser que 4% à 5% des ressources en eau disponibles à des fins économiques et sociales, contre 70% en Afrique du Nord.



Les ressources africaines annuelles en eau de surface ne permettent d'irriguer qu'environ 5% des terres arables, mais le volume moyen d'eaux souterraines estimé correspond à plus de 100 fois la ressource annuelle en eau renouvelable (pluie) et 20 fois la réserve en eau douce des lacs africains. Le paradoxe est que les réserves aquifères les plus vastes se situent dans les régions les plus sèches, notamment au Soudan et au Tchad.

Ce bref aperçu de l'état des infrastructures hydrauliques et des services d'eau en Afrique souligne l'étendue des besoins en investissements dans le secteur. Mais malgré le consensus sur l'importance stratégique du secteur de l'eau, les ressources publiques demeurent insuffisantes pour satisfaire les besoins. Le secteur privé, par le biais des grandes compagnies nationales et internationales ou des petits entrepreneurs locaux, pourrait donc jouer un rôle plus important dans le financement de l'eau en Afrique comme il le fait déjà dans d'autres régions, Asie de l'Est ou Amérique latine. La ressource existe, le problème, ce sont les infrastructures, les services, les investissements, l'impulsion et la volonté politiques, car beaucoup de cours d'eau sont transfrontaliers en Afrique et requièrent donc préalablement des accords politiques qui bien souvent en freinent l'exploitation. Mais le secteur est indéniablement riche d'opportunités et en potentiel dont seulement 5% sont aujourd'hui exploités.

Selon Sering Jallow, directeur du département eau et assainissement à la Banque africaine de développement (BAD) — laquelle a investi quelque 700 millions d'euros dans la distribution d'eau entre 2000 et 2010 —, il faudrait que l'Afrique consacre 15 milliards de dollars par an (11,4 milliards d'euros) pour fournir de l'eau potable à l'ensemble de la population.

36- L'énergie

Seulement 25% de la population a aujourd'hui accès à l'électricité. Le consortium pour les infrastructures en Afrique estime qu'il faudrait investir près de 40 milliards de dollars US par an pour satisfaire les besoins en énergie qui sont estimés actuellement à 700 GW et qui devraient continuer de croître du fait de la démographie et de l'urbanisation. Il existe également d'autres sources d'énergie (solaire, éolienne) qui présentent un potentiel non négligeable à explorer dans nos pays, en priorité d'ailleurs, à côté des grands barrages à construire. Le besoin d'investissements dans le secteur reste par conséquent immense, autant que les opportunités à saisir.

37- Les chemins de fer

Le transport ferroviaire en Afrique est relativement peu développé avec une longueur de lignes en exploitation de 50 000 km fin 2014, soit 5% du total mondial alors que le continent représente environ 15% de la population et 22% de la superficie mondiales. D'environ un total de 100 000 km de rail au début du 20^e siècle, le continent africain a vu son réseau fortement s'auto-annihiler notamment à cause des conflits armés et des problèmes de sécurité. Excepté l'Afrique australe (36% du réseau africain) et l'Afrique du Nord qui a de bonnes infrastructures ferroviaires, le reste de l'Afrique demeure largement à la traîne sur ce plan. Ce qui laisse un boulevard d'opportunités aux entrepreneurs et investisseurs intéressés, pour autant que les Etats facilitent l'investissement dans le secteur.

38- Les routes

Seul un tiers des Africains bénéficient de routes bitumées. Ce manque de routes et de chemins de fer rend difficile la connexion entre les lieux de production et les marchés de consommation, ralentissant ainsi le commerce intra africain qui pour le moment ne représente qu'environ 11% du commerce africain. Il y a par conséquent de larges opportunités dans ce secteur pour développer des partenariats appropriés, entre le public et le privé, en vue de la construction et de l'exploitation des routes. Les entreprises chinoises s'y sont massivement lancées ces dernières années. Mais beaucoup reste à faire et l'Afrique a besoin d'investisseurs et surtout d'entrepreneurs compétents et crédibles dans ce secteur.

39- La santé

L'Afrique est régulièrement frappée par des épidémies multiples qui finissent par la priver de bon nombre de ses forces vives, faute de moyens pour se soigner ou accéder aux institutions de santé appropriées. Le développement des médicaments génériques constitue à cet égard un marché important, adapté au pouvoir d'achat local. De même, de plus en plus de grands groupes médicaux ou cosmétiques s'installent en Afrique pour développer et adapter leurs produits aux besoins de ce grand marché de consommation de médicaments et autres vaccins. Et de nombreuses PME Africaines commencent à émerger dans ce secteur.

Le développement de l'assurance-santé de groupe se révèle aussi être un secteur porteur. Des entreprises et institutions scolaires et académiques y ont de plus en plus recours.

Reste enfin le secteur de la construction des infrastructures de santé adaptées, tant en milieu rural qu'en ville, afin de faciliter l'accès aux soins. La distance qui sépare une personne d'un hôpital ou d'un centre de soin peut en effet s'avérer fatale. « *Dans certains pays africains, plus de la moitié de la population vit à plus de 10 km d'un centre de soins* », déclare MSF (Médecins sans frontières). Mauvaise qualité des routes, chemins risqués en zones de conflits... Les raisons d'un accès difficile aux hôpitaux sont nombreuses. « *42 kilomètres. C'est la distance d'un marathon. Ou celle parcourue par les femmes au Nigeria pour accéder à une assistance médicale* », dénonce l'association de médecins. L'Afrique supporte environ 25% de la charge de morbidité mondiale, et ne compte pourtant que 3% de tous les médecins du monde. Le marché de la formation des médecins n'est donc également pas en reste, bien au contraire.

40- Le transport aérien



Selon les prévisions d'Airbus, la flotte en Afrique va passer de 618 avions aujourd'hui à 1453 d'ici 2031, avec un trafic de passagers qui sera multiplié par 2,7. L'Afrique va donc se doter de 957 avions de plus de 100 places d'ici vingt ans, soit 3,7% du marché global (27 347 avions).

De même, selon l'étude d'OAG (*Official Airline Guide*), *Africa Aviation and Market Analysis*, réalisée en 2012, « *la capacité des compagnies aériennes a récemment progressé en Afrique dans une mesure comparable à celle du PIB, soit à un taux annuel*

de 5%, mais cet essor ne s'est pas accompagné d'investissements de même mesure dans l'infrastructure aéroportuaire».

Les petits aéroports sont confrontés à des problèmes d'infrastructures et, pour certains, à un manque d'installations, et ne sont donc pas en mesure d'accueillir des passagers en transit. Un état des lieux qui augure donc de bonnes perspectives pour autant que soient levés les nombreux obstacles qui endiguent l'essor du trafic aérien sur le continent. Obstacles à la libre circulation, surtaxes des voyageurs et surfacturations des compagnies qui empêchent de pratiquer des prix bas à la portée du plus grand nombre, mauvaise gestion, absence de synergies face aux grands concurrents européens qui, eux, n'hésitent pas à s'unir pour survivre, être plus forts et imposer des accords asymétriques aux compagnies africaines, limitation des droits de trafic pour protéger les compagnies nationales, etc.

Il en résulte une grande faiblesse des compagnies africaines qui n'assurent que 20% du trafic intercontinental, les 80% restants étant assurés par des compagnies étrangères. De ce point de vue, le marché africain apparaît comme un véritable eldorado du transport aérien, avec des prévisions de trafic en croissance de 6,2% par an pour les dix prochaines années.

Mais l'Afrique ne pourra véritablement commencer à tirer profit de son potentiel et de ces perspectives que lorsque gouvernements, compagnies aériennes et investisseurs pourront travailler de concert, en vue de partenariats mutuellement avantageux.

V - L'ENVIRONNEMENT

41 Développer le business vert, préserver l'environnement

Face aux conséquences de plus en plus graves du modèle de développement dominant, basé sur la croissance à tout prix et l'exploitation sans limites des ressources naturelles, de nombreuses initiatives privées et publiques ne cessent d'émerger en faveur du développement d'une économie verte. Le *green business* s'entend ainsi de l'ensemble des activités économiques qui permettent de produire des biens et des services qui contribuent à éviter, réduire ou supprimer des nuisances pour l'environnement. Et dans ce secteur, l'Afrique est riche d'opportunités quasiment inépuisables, tant son potentiel est immense. Gestion des ressources rares, énergies renouvelables (solaire, éoliennes, etc.), effets du changement climatique, prévention des risques, gestion durable des déchets et des forêts, mécanisme de Développement Propre, écotourisme, éco-industries, commerce équitable, éco-construction, aménagement durable à haute intensité de main d'œuvre, agriculture biologique, etc. sont de ces domaines où le *green business* est riche d'opportunités en Afrique. On pourrait y ajouter le domaine

de l'expertise, vu l'énorme retard de l'Afrique dans l'économie verte. Cela concerne notamment le domaine de l'accompagnement (l'accompagnance) des autorités publiques et du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de *green business*. Ou encore la formation et le renforcement des capacités des cadres de l'administration, des organisations intermédiaires, des collectivités territoriales et des entreprises dans le domaine de la croissance verte.

En outre, la mise en place d'une stratégie de *green business* et de création d'éco-entreprise est moins coûteuse en Afrique que dans le reste du monde. Les sols africains sont encore moins pollués par les engrains chimiques et demeurent, pour l'essentiel, fertiles ; le développement de l'agriculture biologique par exemple est économiquement plus viable. De même, le retour sur investissement est très court en Afrique pour les énergies renouvelables comme le solaire, la géothermie et la biomasse. La récupération des gaz torchés est intéressante pour les entreprises pétrolières grâce notamment au *Mécanisme de Développement Propre*.



Dans l'industrie, l'éco-conception des produits et services, la maîtrise de la consommation d'énergie, la réduction et la valorisation des déchets permettent à l'entreprise de maîtriser ses coûts et de contribuer à la préservation de l'environnement. Malgré une absence quasi totale d'impulsion politique, il est tout de même des entrepreneurs africains qui ont créé des éco-entreprises et sont pionniers dans la mise en œuvre du *green business* sur le continent.

Il faut donc espérer qu'Etats, investisseurs et entrepreneurs créent les synergies nécessaires pour exploiter toutes ces opportunités d'affaires, afin que l'Afrique ne rate pas la révolution écologique en cours. A ce jour, rares sont les Etats tels que l'Île Maurice et le Maroc, qui ont défini des stratégies claires et globales de *green business* et de création d'emplois verts. Or l'Afrique peut bien utiliser le levier de la révolution écologique pour booster son émergence, comme l'Asie a utilisé la révolution numérique à cet effet. Encore faudrait-il qu'elle puisse parler d'une seule voix pour imposer aux grands pollueurs de la planète des compensations ou des restrictions pour préserver et exploiter au mieux ses atouts verts.

VI - LA FORMATION ET LA RECHERCHE**42- La mère des investissements**

Le premier facteur de développement c'est le capital humain. Tout investisseur regarde en premier lieu l'aptitude des ressources humaines disponibles et capables de faire fructifier son investissement. L'éducation et la formation constituent donc indéniablement la mère des investissements. L'Afrique est pourtant à la traîne sur ce plan, elle continue de dépenser des sommes énormes pour importer des cadres, et une bonne partie des financements retourne aux expéditeurs via les études préparatoires. L'Afrique doit donc se donner les moyens de résoudre l'équation éducation-formation-emploi, articuler les formations aux besoins du marché local.

Le RAF a permis de relever qu'il fallait créer un million d'emplois par mois pour éviter que notre jeunesse, celle du monde, ne nous explose au visage. Aujourd'hui, 80% de nos jeunes sortent de nos systèmes éducatifs sans qualification et 75% le restent. Et quant aux 10 à 15 millions d'Africains qui arrivent chaque année sur le marché du travail, il faut pouvoir leur accorder une deuxième chance, celle de la deuxième formation pour mieux s'insérer dans le marché du travail. D'autre part, il apparaît que bon nombre de patrons des moyennes entreprises ne connaissent pas les instruments à leur disposition, et parfois ignorent même leur existence. Ces instruments sont adaptés à des projets spécifiques ; il faut donc déjà éduquer et former celui qui va les solliciter ou emprunter par exemple.

Tous ces éléments témoignent de l'immensité du chantier de la formation en Afrique, et corrélativement de la diversité des opportunités qui en résultent. L'Afrique est en outre championne du monde des matières premières, ce qui signifie que l'exploitation industrielle de chacune d'elles requiert des recherches et des formations spécifiques. On pourrait même dès lors affirmer qu'il y a autant d'opportunités de business dans le domaine de la recherche et de la formation en Afrique qu'il y a de matières premières. Encore faut-il qu'Etats, investisseurs et entrepreneurs trouvent les partenariats appropriés pour relever le défi fondamental de la formation en Afrique et surtout pour l'Afrique, ce qui indique la responsabilité première de l'Etat investisseur dans ce domaine.



VII - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

43- Développer le secteur et le marché des TIC

Le boom démographique en cours sur le continent constitue pour les investisseurs et entrepreneurs des TIC une opportunité unique de développement sans précédent de leur business. Un marché de 3 à 4 milliards d'habitants dans les 20 à 30 années à venir offre en effet des perspectives de développement qui appellent des investissements conséquents dès aujourd'hui, au risque de ne pouvoir répondre à la demande. Aussi, faut-il dès à présent qu'Etats, investisseurs et entrepreneurs développent plus que par le passé, des partenariats et des projets mutuellement avantageux, pour répondre aux multiples opportunités en perspective dans ce domaine.

L'un des secteurs d'investissement prioritaire devra être celui de l'accès à ces TIC, en vue de leur vulgarisation. Le RAF 2015 a mis en lumière quelques-uns des exemples de développement d'activités économiques grâce l'introduction d'Internet, entre autres. L'e-commerce embryonnaire sur le continent a ainsi montré les perspectives de développement et même d'intégration économiques dont il est porteur. Jumelé à d'autres secteurs tels que la banque, les transports, le commerce, l'agriculture, la santé, etc., les TIC constitueront un secteur de croissance important pour la modernisation de nos économies.

Le potentiel de développement des TIC est donc assurément incommensurable en Afrique ; il faut espérer que chaque partie joue à fond sa partition, afin que ce potentiel se déploie au maximum et favorise l'essor du continent, comme cela a été le cas pour l'Asie qui s'est appuyé sur les TIC pour accélérer son émergence.

VIII - BANQUE, FINANCE ET ASSURANCES

44- La banque

Les lignes qui précèdent ont suffisamment mis en lumière le déficit d'institutions bancaires spécialisées dans les moyennes entreprises notamment, qui occupent l'essentiel du champ entrepreneurial sur le continent. C'est donc un créneau à fort potentiel pour les investisseurs intéressés par le secteur bancaire. Un autre secteur à fort potentiel est celui des banques d'affaires, quasi inexistantes sur le continent. Leur rôle n'est pas d'apporter des financements, mais d'aider à en trouver. Elles aident notamment à convaincre des investisseurs d'acheter des obligations et de prêter aux entreprises à long terme. Ici également, le potentiel bancaire africain se déployera en

fonction des synergies qui s'opéreront, de manière à faciliter les transactions, à en diminuer les coûts et surtout à partager les risques, et ainsi d'injecter davantage de fonds dans l'économie réelle.

45- La finance

Si l'année 2015 n'a pas été des plus brillantes et que celle en cours s'annonce difficile en raison notamment de la baisse des cours des matières premières et du relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le marché financier ou boursier africain conserve un potentiel de développement et d'attraction énorme pour les investisseurs, au regard de la croissance économique exceptionnelle en cours sur le continent. Le secteur des biens de consommation courante (eau, agroalimentaire, télécoms, etc.) permet, malgré la conjoncture difficile, d'effectuer des placements défensifs. Mais en réalité, le marché boursier africain déployera tout son potentiel à mesure que se développeront les bourses régionales, à l'image de la Bourse régionale des valeurs mobilières en Afrique de l'Ouest. Il faudrait pour cela que cesse la course à l'armement financier des Etats qui considèrent encore la bourse comme un instrument de souveraineté. La régionalisation des bourses africaines augmentera leur capitalisation, permettra de lever plus de fonds pour doper l'économie et les rendra plus attractive pour les investisseurs étrangers. L'Etat-investisseur a ici un rôle d'impulsion à jouer, afin d'inciter les investisseurs privés à suivre.

46- L'assurance

Un consensus s'est dégagé au cours du RAF 2015 quant à l'idée que le développement de l'assurance, dans le domaine de la finance, était une voie porteuse pour lever les difficultés de financement des entreprises. Les fonds de garantie, on l'a dit, sont encore embryonnaires et laissent donc un large champ d'opportunités aux investisseurs intéressés par le secteur des assurances. Le RAF a été toutefois l'occasion de constater l'émergence difficile du secteur de l'assurance en Afrique, notamment en raison de son sous-financement ou du déficit d'investissements locaux. Les investisseurs africains ont particulièrement été invités à y remédier pour rendre le secteur de l'assurance en Afrique financièrement solide et suffisamment attractif pour les investisseurs et entrepreneurs étrangers.

47- La sécurité sociale

Le premier capital de tout travailleur, c'est la santé, dont dépend fondamentalement la productivité. Toute entreprise ou tout Etat qui désire par conséquent assurer la régularité et le développement de sa productivité se doit d'investir également dans la santé et le logement de ses travailleurs. Si le problème se pose moins dans le privé, rares sont cependant les Etats qui en Afrique investissent dans ce domaine, à l'instar du Ghana par exemple. Dans ce pays, un dispositif national d'assurance maladie financé par l'impôt (encore appelé le régime national d'assurance maladie) couvre 95% des maladies qui touchent les Ghanéens. Ce régime assure une protection financière aux citoyens et favorise l'élargissement de la couverture. Il constitue un exemple des réformes qui peuvent aider les pays à réduire au minimum les dépenses catastrophiques de santé, lesquelles entraînent trop souvent ou exacerbent la pauvreté. On peut en dire de même de l'immobilier social, où un investissement conséquent de l'Etat, mettant à disposition des citoyens des logements à prix bas, moyennant des prêts sur le long terme, ou des loyers appropriés à leur bourse, augmenterait leur pouvoir d'achat et doperaient la croissance économique.

Des investisseurs s'y intéressent encore mais de façon embryonnaire. Ce secteur reste à ce jour si peu investi qu'il comporte encore des marges de progression énormes pour investisseurs et entrepreneurs prêts à risquer l'aventure.

IX - L'IMMOBILIER

48- Un défi majeur, un secteur à fort potentiel

Avec les biens de consommation courantes et les infrastructures, l'immobilier représente l'un des défis majeurs que l'Afrique est appelée à relever, au regard de ses perspectives démographiques. Mais depuis une dizaine d'années déjà, il est un placement sûr avec l'un des plus grands taux de rentabilité. Le secteur attire les investisseurs étrangers en raison de la saturation du marché immobilier en Europe et de la crise immobilière aux Etats-Unis. Le marché africain reste comparativement moins engorgé.

L'Afrique du Nord et de l'Ouest ont été beaucoup plus plébiscitées par bon nombre d'investisseurs. Et des



villes telles que Le Caire en Égypte, Luanda en Angola, Lagos au Nigeria, Kinshasa en République démocratique du Congo et Johannesburg et Le Cap en Afrique du Sud ont également eu jusqu'ici la préférence des investisseurs.

Mais partout ailleurs en Afrique, à des degrés divers, des résidences haut de gamme fleurissent et la demande dans ce créneau reste forte sur le marché. Dans certains quartiers des grandes villes africaines, les prix du mètre carré sont parfois autant, voire de loin plus élevés que ceux pratiqués dans les quartiers les plus chers en Europe. Pas étonnant que Luanda ait été déclarée capitale la plus chère du monde. En outre, des quartiers chics fleurissent à la périphérie des grandes villes africaines. Plusieurs projets sont en cours dans différents pays, ils répondent tantôt à la demande locale, tantôt à celle des diasporas, quand celles-ci n'en prennent pas l'initiative.

Enfin, l'amélioration du niveau de vie de la classe moyenne africaine inspire des demandes de plus en plus exigeantes ouvrant ainsi la voie à de très grandes opportunités d'investissement immobilier en Afrique.

Reste cependant à éviter le piège d'une trop grande spéculation immobilière qui risquerait d'exposer l'Afrique à une catastrophique crise immobilière. Une collaboration étroite est à ce propos indispensable entre pouvoirs publics, établissements de prêts, investisseurs et entrepreneurs immobiliers.

X – LE SECTEUR TERTIAIRE

49- Développer et moderniser les services

En 2015, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a publié un rapport consacré à l'importance du secteur des services pour le développement économique en Afrique. Les services à la personne, ce sont les transports, le commerce, l'éducation, la sécurité, les soins de santé, etc. En 2012, indique le Rapport, l'Afrique ne représentait que 2% des échanges mondiaux de services, pour un montant néanmoins conséquent, plus de 271 milliards de dollars US.. Ce secteur est important pour appuyer la transformation structurelle de l'économie africaine, et accélérer le développement de son agriculture, de son industrie, de ses exportations, de ses compétences, etc. Le secteur tertiaire est comparable à l'huile qui fait fonctionner le moteur, c'est-à-dire les autres secteurs de l'économie. Dans 21 pays africains, le secteur occupe plus de 50% de la main d'œuvre, et comporte une marge de progression exponentielle, notamment grâce au boom démographique qui augmentera la demande des services, et aussi en fonction de l'intégration progressive du secteur informel dans l'économie formelle. C'est pourquoi ce secteur constitue un des domaines clés des

négociations des accords de partenariats que négocient ci et là les pays africains. Ici comme ailleurs, chacun devra adéquatement jouer sa partition — Etats, investisseurs, entrepreneurs mais aussi consommateurs —, afin que ce secteur déploie pleinement son potentiel et contribue à accélérer l'émergence de l'Afrique.

On ne saurait toutefois clore ce chapitre sur le secteur tertiaire sans s'arrêter, l'espace de quelques lignes, sur une des opportunités les plus négligées en Afrique mais au potentiel de développement inestimable, le tourisme.

50- Le tourisme, un secteur négligé au potentiel inestimable

Selon un récent rapport de la Banque mondiale intitulé « *Tourism in Africa: Harnessing Tourism for Improved Growth and Livelihoods* » (Le Tourisme en Afrique : Exploiter l'industrie touristique pour améliorer la croissance et les sources de revenus), publié en 2013, les pays d'Afrique pourraient rivaliser avec les régions les plus touristiques du monde s'ils accordaient au tourisme la place qu'il mérite dans leur économie.

Pour y remédier, le rapport invite les États africains et le secteur privé à collaborer afin de s'attaquer à des obstacles tels que l'accès aux terres et les règles d'obtention des visas. Cela leur permettra de développer des opportunités touristiques, de transformer le climat économique et de dynamiser la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes.



« La beauté des montagnes, de la savane et des rivières, [l'étendue du littoral africain, la variété de la faune et de la flore, le climat...] ainsi que la richesse de la culture au travers de la musique, de la danse et des festivals surpassent largement les atouts naturels et culturels d'autres régions », souligne le rapport.

« Tourism in Africa » est le premier rapport de la Banque mondiale à examiner à la loupe le tourisme dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et à recommander la prise de mesures pratiques et fondées sur des recherches empiriques pour favoriser l'essor du tourisme sur l'ensemble du continent.



Le rapport montre le potentiel élevé d'expansion touristique de pays comme le Botswana, le Cap-Vert, la Namibie, l'Afrique du Sud et la Tanzanie, au cours des cinq prochaines années. Il souligne que la réussite touristique est à la portée de nombreux

pays d'Afrique subsaharienne. Le tourisme ne demande qu'à prendre son envol, il a tous les atouts naturels et culturels pour ce faire. Et les perspectives à cet égard sont encourageantes pour les investisseurs et les entrepreneurs. Car le nombre de touristes arrivant en Afrique subsaharienne a par exemple augmenté de plus de 300% depuis 1990, avec un record de 33,8 millions de touristes ayant visité la région en 2012. Les revenus générés par le tourisme ont également augmenté : les recettes des hôtels, des excursions et d'autres attractions se montaient à plus de 36 milliards de dollars en 2012, selon le rapport, et ont directement contribué à un peu plus de 2,8% du PIB de la région. Plusieurs chaînes d'hôtels étendent leur offre sur le continent, et l'offre d'appartements-hôtels connaît un boom sans précédent, signe d'une demande sans cesse croissante, malgré l'incertitude politique dans certaines régions. En témoigne notamment le fait que de 2012 à 2013, le nombre de touristes ayant visité l'Afrique a pratiquement doublé pour culminer à 65 millions.

La marge de progression et les opportunités d'investissements demeurent cependant encore énormes. C'est pourquoi ces résultats restent insatisfaisants au regard du potentiel touristique africain. D'où l'interpellation adressée en 2015 aux gouvernements africains par le vice-président de la BAD, Steve Kayizzi-Mugerwa, dans le cadre d'une conférence sur le tourisme et l'investissement en Afrique, intitulée *Forum d'affaires et d'investissement touristique pour l'Afrique* (Investour). Pour lui, si le tourisme africain voit son potentiel demeurer en friche, c'est à cause de l'absence de politiques adéquates. L'Etat a donc ici un rôle d'impulsion et d'imagination, en collaboration avec le secteur privé, afin de promouvoir ou vendre suffisamment les atouts touristiques existants d'une part, et d'autre part accélérer le déploiement de l'énorme potentiel largement sous exploité en la matière.

NOTE FINALE

Les 50 points et secteurs clés mis en lumière par le RAF 2015 et repris ici ne se veulent ni une Bible ni un ensemble de dogmes auxquels doit inconditionnellement se conformer toute personne désirant investir en Afrique et/ou entreprendre pour l'Afrique. L'évolution des marchés et le dynamisme de l'activité économique s'accommoderaient assez mal d'une telle rigidité normative. Ces points ont en revanche le mérite ou la prétention de relever l'essentiel des atouts économiques du continent, mais aussi, de dresser un diagnostic sans complaisance des défis et obstacles qui empêchent une exploitation optimale de ce potentiel. Car le RAF, c'est avant tout l'Afrique qui se donne rendez-vous à elle-même au cœur de l'Europe, avec ses amis, ses partenaires actuels et potentiels, pour se raconter à elle-même son histoire, prendre la mesure de ses atouts, comprendre les raisons de son retard, de ses échecs, et rechercher d'abord en elle-même les voies de son émancipation et de son émergence. L'Afrique ne saurait donc se mentir à elle-même, et encore moins laisser d'autres continuer de lui mentir. Aussi les orateurs du RAF ont-ils pointé avec passion et détermination les progrès réalisés, mais davantage les ruptures et les transformations à opérer, les préalables à remplir et les synergies à créer pour que l'investissement et l'entrepreneuriat prennent véritablement leur envol sur le continent, et servent de piliers à son émergence.

L'éradication des mouvements mafieux terroristes et la pacification des dernières zones de conflit, la gouvernance et les droits de l'Homme, le développement du capital humain, la maîtrise de sa démographie, la redistribution équitable des fruits de la croissance, l'intégration économique et financière, les partenariats privé-public, etc., sont de ces défis pointés par les orateurs. Si elle parvient à les relever, moyennant une réelle volonté politique, l'Afrique pourrait faire de chacune de ses incommensurables richesses naturelles et culturelles la source d'une véritable chaîne d'opportunités pour investisseurs et entrepreneurs. Le RAF a été l'occasion d'étayer et de renforcer la conscience de cet inestimable potentiel, et d'encourager les Etats africains à accélérer les efforts en vue de son exploitation optimale, notamment grâce à l'exceptionnelle croissance économique en cours. Car si le 21^e siècle a vocation à être le temps de l'Afrique, elle ne saurait toutefois continuer à prendre tout son temps, au risque de voir ce temps passer, et les autres la surpasser irrémédiablement.

A cet égard, les conclusions ci-après du Premier ministre sénégalais sur lesquelles s'est refermée la deuxième édition du *Rebranding Africa Forum* sont d'une lucidité rassurante..., quant au chemin parcouru, et surtout à parcourir.

« Je voudrais conclure en réaffirmant que l'Afrique est assurément engagée sur la voie qui mène à la croissance inclusive et au développement. Cependant, cette dynamique doit être accélérée et amplifiée en vue de la réalisation de la vision de l'Union africaine, définie dans l'Agenda 2063. L'année 2015 vient clôturer un cycle de quinze ans de croissance économique stable, à la faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. D'ici quinze ans, lorsque le processus des objectifs de développement durable prendra fin, il sera très certainement possible d'évoquer la période 2000-2030 comme étant l'ère des « Trente Glorieuses » de l'Afrique. De ce fait, promouvoir activement l'entrepreneuriat, sanctifier la culture de l'esprit d'entreprise et financer l'entrepreneuriat de manière adéquate sont les conditions essentielles à la réalisation de cette vision : l'entreprise est un pari confiant sur l'avenir ! »

ÉDITÉ PAR SAMORI MEDIA CONNECTION

REBRANDING AFRICA FORUM